



Mobilité 2nd semestre 2015

L'instruction ministérielle du 21 juillet 2015 relative à l'organisation des CAP nationales de mutation du 2nd semestre 2015 des fonctionnaires des filières administratives, techniques (hors ATPN et OC) et SIC est parue.



- ouverture de la campagne : **mardi 1er septembre 2015**
- fin de publication des fiches de postes sur la BIEP pour toutes les catégories : **vendredi 2 octobre 2015**
- dates limites de dépôt des candidatures pour toutes les catégories : **vendredi 9 octobre 2015**
- dates des CAP Nationales : jeudi 26 novembre 2015 (A), jeudi 3 décembre 2015 (B) et jeudi 10 décembre 2015 (C)
- date d'affectation : **1er mars 2016**. A titre exceptionnel, d'autres dates affectations pourront être prononcées lors de la tenue de la CAP, sous réserve de l'accord des autorités d'accueil et d'origine, ainsi que celui de l'agent.



- il n'y a pas de hiérarchie dans les vœux de mobilité, aucune modification entre ceux-ci ne sera prise en compte.
- possibilité de candidater « tous postes, tous périmètres » ;
- ne pas attendre les derniers jours de publication des postes sur la BIEP pour établir une demande de mobilité au risque de ne pas voir votre fiche de poste publiée afin de vous remplacer ! Vous pourrez compléter ou modifier votre demande jusqu'à la clôture des candidatures.
- les fiches de poste des agents ayant émis un souhait de mobilité lors de leur entretien professionnel, y compris celles des agents ayant formulé une demande assortie d'un avis défavorable, devront être publiées dans les meilleurs délais en « poste susceptible d'être vacant »
- les fiches de postes vacants ne pourront être publiés dans le cadre de la CAPN que dans la mesure où elles ont fait l'objet d'une publication préalable dans le cadre de la CAPL.

N'oubliez pas de transmettre une copie de votre fiche de vœux de mutation à votre délégué SNAPATSI et/ou de prendre contact avec lui en cas de difficultés.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous informe